Chavouot

Les différents noms de la fête

1. La fête de **Chavouot** commence le cinquantième jour du Omer, (lorsque s'achève le décompte des sept semaines). Dans la Torah, cette fête est également appelée ***Hag Hakatsir,*** la fête de la moisson (*Chemot* 22,16), car elle a lieu pendant la période des récoltes. Elle est également appelée ***Yom Habikourim,*** le jour des prémices (*Bamidbar* 28,15) : en effet, lorsqu'il y a le Beit HaMikdach, l'offrande des deux pains que l'on apporte ce jour-là s'appelle « les *bikourim* » ; et le lendemain de la fête, l'on commence à apporter les *bikourim* (les prémices) des sept espèces au Beit HaMikdach.

   Les Sages, quant à eux, ont appelé cette fête ***Atsérèt,*** et ils ont instauré de prononcer dans la *tefila* la phrase « **זְמַן מַתַּן תּוֹרָתֵנוּ** », « Le moment du don de notre Torah », car c'est ce jour-là que nous avons reçu la Torah.

La prière d'Arvit et le Kidouch après la sortie des étoiles

2. Même ceux qui ont l'habitude de prier Arvit avant le coucher du soleil, attendent généralement la sortie des étoiles pour faire la prière d'Arvit de Chavouot, afin d'accomplir ce qui est écrit (*Vayikra* 23,15) : « שֶׁבַע שַׁבָּתוֹת תְּמִימֹת », « Sept semaines entières » - c'est-à-dire que l'on doit compter sept semaines complètes.

   Toutefois, d'après le *din* tel qu'il a été tranché, il est permis de faire la prière d'Arvit de Chavouot avant la sortie des étoiles. En revanche, il faut attendre la sortie des étoiles pour faire le Kidouch.

   * Les personnes qui ont l'habitude de prier Arvit avant le coucher du soleil, font Arvit après *plag haMin'ha*, ainsi que le précise la *halakha* suivante : dans certains endroits, il est difficile de constituer un *minyan* pour prier Arvit après la sortie des étoiles ; dans ces endroits-là, on prie

donc Arvit en avance, après *plag haMin'ha* – une heure et quart *zmanite* avant le coucher du soleil (la partie de la journée où il fait jour est divisée en douze portions de temps équivalentes, appelées *chaot zemaniot*). Ceux qui prient dans un *minyan* comme celui-là doivent réciter à nouveau le *Chéma* après la sortie des étoiles, mais sans faire les *berakhot* de la lecture du *Chéma,* et sans faire la Amida.)

Le *Tikoun* de la nuit de Chavouot (la veillée d'étude de Chavouot)

3. On a l'usage de rester réveillé pendant toute la nuit de Chavouot, afin d'étudier la Torah. Le Midrach explique cette coutume de la manière suivante : les *Bné Israël* ont dormi la nuit précédant le don de la Torah, et HaKadoch Baroukh Hou a dû les réveiller pour qu'ils puissent recevoir la Torah. Nous réparons donc cette faute en restant éveillés toute la nuit pour étudier la Torah.

   Certains ont ainsi l'habitude de faire une nuit d'étude appelée « *Tikoun Leil Chavouot* », « La Réparation de la Nuit de Chavouot ». Et les Kabbalistes ont loué l'importance et les vertus ésotériques de l'étude pendant cette nuit-là.

4. Il faut s'efforcer d'être bien réveillé à la prière de Cha'harit qui suit l'étude de la nuit de Chavouot. Si quelqu'un sait qu'il ne pourra pas prier Cha'harit convenablement, mieux vaut qu'il aille dormir lorsqu'il est fatigué, afin de pouvoir prier correctement le lendemain matin.

5. Certaines communautés ont la coutume de se tenir debout pendant la lecture des Dix Commandements à Chavouot, comme tel était le cas au moment du don de la Torah.

Bien manger et étudier la Torah

6. C'est une *mitsva* de se réjouir avec de bons repas, le jour où la Torah a été donnée aux *Bné Israël.*

7. Ce jour-là, les *Bné Israël* ont la coutume de manger des produits laitiers, car la Torah est comparée à du lait, ainsi qu'il est dit *(Chir Hachirim 4,11)* : « דְּבַשׁ וְחָלָב תַּחַת לְשׁוֹנֶךָ », « Du miel et du lait coulent sous ta langue ». De plus, après avoir reçu la Torah, les *Bné Israël* ont reçu l'ordre de faire la *che'hita* sur les animaux avant de les consommer ; mais comme ils n'avaient pas encore appris les règles de l'abattage rituel, ils n'ont mangé en attendant que des produits laitiers.

8. Même s'il faut se réjouir et manger de bons repas pendant Chavouot, l'on doit également s'efforcer d'étudier davantage la Torah ce jour-là, car la Main bienfaisante de Hachem repose sur l'homme qui étudie.

Lecture des *Téhilim* et de la *Méguilat* Ruth

9. Il convient d'étudier le *Séfer Téhilim* pendant Chavouot, car il s'agit du jour de la *hiloula* (l'anniversaire de décès) du roi David.

10. De nombreuses communautés ont la coutume de lire la *Méguilat* Ruth à Chavouot, car l'on y évoque les origines généalogiques du roi David ; et d'autre part, l'on y raconte comment Ruth a trouvé sa place sous les ailes de la Présence Divine, tout comme le peuple d'Israël est entré ce jour-là sous les ailes de la Présence Divine.

Issrou 'Hag (le lendemain de la fête)

11. Lorsqu'il y a le Beit HaMikdach, les *Bné Israël* se rendent à Jérusalem à Chavouot, et offrent un sacrifice appelé « *olat réiya* ». Et quand Chavouot tombe un Chabbat, le *olat réiya* est apporté le lendemain de la fête.

    Le lendemain de la fête s'appelle « *issrou 'hag* », dont le nom provient de l'expression « עֲשׂוּ אִסּוּר לַחַג », ce qui signifie littéralement que l'on « relie » la fête aux jours profanes.

12. Lorsqu'il y a le *Beit HaMikdach,* le jour de *issrou 'hag* est empreint de sainteté. C'est pourquoi, même lorsqu'il n'y a pas le *Beit HaMikdach,* l'on ne jeûne pas et l'on ne prononce pas d'oraisons funèbres ce jour-là.

13. Comme l'ont dit les Sages *(Massekhet Soucca, daf 45b)* :

***Celui qui effectue un ajout à la fête [au lendemain de la fête] en mangeant et en buvant – le Texte lui attribue un statut élevé, comme s'il avait construit un autel et y avait offert un sacrifice, ainsi qu'il est écrit dans le passouk des Téhilim** (118,27) **:** « אִסְרוּ חַג בַּעֲבֹתִים עַד קַרְנוֹת הַמִּזְבֵּחַ »,*
« Attachez le sacrifice de la fête, par des liens, sur les coins de l'autel ».